

Séance du 08 avril 2021

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Le huit avril deux mille vingt et un à dix-neuf heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

08-04-2021-12

Date de convocation le 02/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 2
Votants : 14

Étaient présents : Mmes BAZIARD, DAUBAS, ETCHART, GRAUX et LOQUET ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.

Étaient absents excusés : Mmes CAZENAVE, GUITTONEAU, M. LAPETRE

Procurations : M. LAPETRE a donné procuration Mme BAZIARD

Mme CAZENAVE a donné procuration M. LETARGUA

Secrétaire de séance élu : M. LACOSTE-PEDELABORDE

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

ID : 064-216403964-20210408-08_04_2021_12-DE

ETAT RECAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITES ELUS POUR L'ANNEE 2020

Le Maire rappelle qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut¹, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en son sein et au sein de tout syndicat mixte² ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés (article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Cet état est communiqué aux élus avant l'examen du budget.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après avoir pris connaissance du document établi,

PREND ACTE de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus pour l'année 2020, ci-après annexé.

ÉTAT RÉCAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITÉS ÉLUS POUR L'ANNÉE 2020

Élus	Mandats/Fonctions	Indemnités de toutes natures au titre de ces mandats et/ou fonctions		Montant total
		Indemnités de fonction	Autres ³ (CAREL)	
M. Jacques CLAVÉ	Maire Vice-président Syndicat Gave et Baïse	12 124,54 euros (montant brut)	969,99 €	12 124,54 euros (montant brut)
Mme Marie-Christine BAZIARD	Conseillère municipale (du 1 ^{er} janv. au 17 mai)	532,84 euros (montant brut)	396,38 €	4 286,11 euros (montant brut)

¹ Réponse ministérielle, J.O., Sénat, 9 juillet 2020, p.3179, Q. n° 13161.

² Les mandats et fonctions exercés au sein des syndicats de communes ne sont pas concernés.

³ Les avantages en nature par exemple (affectation d'un logement, etc.).

	Maire délégué d'Arance (du 18 juin au 31 déc.)	3 753,27 euros (montant brut)		
M. Michel CAMDESSUS	Maire délégué d'Arance (du 1 ^{er} janv. au 21 févr.)	1 124,04 euros (montant brut)	89,93 €	1 124,04 euros (montant brut)
Mme Véronique ETCHART	Maire délégué de Lendresse (du 1 ^{er} janv. au 17 mai) 1 ^{ère} adjointe	3 019,48 euros (montant brut) 3 753,27 euros (montant brut)	543,36 €	6 772,75 euros (montant brut)
Mme Virginie DAUBAS	Maire délégué de Lendresse	3 753,27 euros (montant brut)	175 €	3 753,27 euros (montant brut)
M. Jean-François LETARGUA	Maire délégué de Gouze	6 772,75 euros (montant brut)		6 772,75 euros (montant brut)
Mme Estelle PALIS	1 ^{ère} adjointe	1 953,76 euros (montant brut)	156,32 €	1 953,76 euros (montant brut)
Élus	Mandats/Fonctions	Indemnités de toutes natures au titre de ces mandats et/ou fonctions		Montant total
		Indemnités de fonction	Autres⁴ (CAREL)	
M. Jean-Marc LACOSTE- PEDELABORDE	2 ^{ème} adjoint	5 707,03 euros (montant brut)	458,12 €	5 707,03 euros (montant brut)
Mme Patricia LOQUET	3 ^{ème} adjointe	5 707,03 euros (montant brut)	458,12 €	5 707,03 euros (montant brut)
M. Eric CAMGRAND	Conseiller municipal	750,64 euros (montant brut)		750,64 euros (montant brut)
Mme Cathy CAZENAVE	Conseillère municipale	750,64 euros (montant brut)		750,64 euros (montant brut)
M. Florent DUCOS- DUCQ	Conseiller municipal	532,84 euros (montant brut)		532,84 euros (montant brut)
Mme Joëlle GRAUX	Conseillère municipale	750,64 euros (montant brut)		750,64 euros (montant brut)

⁴ Les avantages en nature par exemple (affectation d'un logement, etc.).

Mme Mélanie GUITTONNEAU	Conseillère municipale	750,64 euros (montant brut)		750,64 euros (montant brut)
M. Hervé HILLOU	Conseiller municipal	2 171,56 euros (montant brut)	173,70 €	2 171,56 euros (montant brut)
M. Bernard LAMASOU	Conseiller municipal	750,64 euros (montant brut)		750,64 euros (montant brut)
M. René LAPÊTRE	Conseiller municipal	750,64 euros (montant brut)		750,64 euros (montant brut)
Mme Marie-Geneviève POHLER	Conseillère municipale	532,84 euros (montant brut)		532,84 euros (montant brut)
M. Pascal SALEFRANQUE	Conseiller municipal	2 171,56 euros (montant brut)	60,02 €	2 171,56 euros (montant brut)

⁴ Les avantages en nature par exemple (affectation d'un logement, etc.).

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-216403964-20210408-08_04_2021_12-DE

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ




Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le



ID : 064-216403964-20210408-08_04_2021_12-DE